

# Municipales 2020 : le petit mémento du votant varois

## ■ Les dates

Les deux tours auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

## ■ Les inscriptions

Les électeurs ont jusqu'au vendredi 7 février pour s'inscrire. La demande peut être faite en mairie. Pour cela, il faudra remplir un dossier et présenter un justificatif d'identité de domicile.

L'inscription peut aussi être remplie sur Internet (via le site [service-public.fr](http://service-public.fr)) où les mêmes justificatifs seront requis. La demande peut aussi être faite par courrier, à envoyer à la mairie (dossier, justificatifs d'identité et de domicile).

Les jeunes qui atteignent 18 ans sont inscrits automatiquement dans la commune où ils ont fait leur recensement (pour vérifier son inscription électorale et son bureau de vote, rendez-vous sur le site officiel de l'administration : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

## ■ Les conditions

Seuls les citoyens français et européens ont le droit de participer au vote. Il faut avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin. Les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard à la veille du second tour ne pourront voter qu'au second tour.

## ■ Les maires

Ils seront 153 à être élus ou réélus dans le Var au soir du 22 mars.

## ■ Les conseillers communautaires

Les 15 et 22 mars ont également lieu les élections communautaires pour désigner au suffrage universel direct les membres des organes délibérants des intercommunalités. Le mode de scrutin dépend de la taille des communes représentées (voir schéma ci-contre). Une fois élus, ils constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et le ou les vice-présidents des quinze communautés d'agglomération ou de communes du Var.

## ■ Qui sont les « + » et les « - » ?

Comme partout, les forces en présence comptent un aîné et un cadet. Renseignement pris auprès de l'association des maires du Var, le plus âgé est René Jourdan, premier magistrat de La Cadière-d'Azur, qui a vu le jour le 6 novembre 1932. Maire depuis 1989, à 87 ans, il ne se représentera toutefois pas devant les électeurs en 2020. Ce n'est pas le cas de Jean-Pierre Tuvéri, 81 ans, qui a annoncé récemment repartir pour un tour à Saint-Tropez, malgré les « affaires ».

Quant au plus jeune, il s'agit de Jérémy Giuliano, maire du Val. Né le 19 août 1988, il a pris son fauteuil municipal à 30 ans, en mars 2019, lors de l'élection partielle intégrale provoquée par un grand nombre de démissions au sein de la majorité de l'époque.

## ■ Ces maires qui quitteront l'écharpe

Figure emblématique des maires varois depuis les années 80, fort d'un mandat de trente ans, Claude Ponzon ne se représentera pas pour briguer une sixième écharpe à Besse-sur-Issole. De même pour d'autres édiles bien connus, comme Michael Latz, maire de Correns, Bernard Vaillot (Camps-la-Source), Jean-Jacques Courchet (La Garde-Freinet), Florence Lanliard (Le Plan-de-la-Tour), Raymond Cazaubon (La Mole), Jean-Pierre Morin (Sainte-

## Élections conseillers communautaires 15 mars 2020 - 22 mars 2020



Anastasia), Pierre Coulomb (Saint-Zacharie) ou Christian Rioli (Vins-sur-Caramy). La liste est loin d'être exhaustive puisque d'autres noms se détermineront sans nul doute au moment des vœux.